

etit
eb



N°8

Juin 2023

Pulnoy

Hôtel de Ville

2, rue du Tir - 54425 Pulnoy
03 83 29 16 64 - contact@pulnoy.fr

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8h/12h - 14h/18h
Mercredi et vendredi : 8h/12h - 14h/16h

Permanence téléphonique le matin pendant les petites vacances et du 15/07 au 15/08

Hors vacances scolaires : Permanence urbanisme les lundis et mercredis matin et les mardis et jeudis après-midi / Permanence État civil tous les après-midis

Moment de prévention

Les polices municipales de Pulnoy, Saulxures-lès-Nancy, Malzéville et St Max s'associent pour la sécurité routière à l'école.

Pour que sensibilisation à la sécurité routière rime avec bonne humeur, un petit challenge a été organisé entre les communes. Ainsi, durant les formations dispensées dans les écoles pour l'obtention du permis cycliste, des sélections ont été effectuées parmi les élèves de CM1-CM2.

Les finalistes, représentants de chaque ville, s'affronteront le 28 juin au complexe sportif J. Anquetil.

La ville gagnante sera organisatrice de l'édition 2024.

En parallèle, un "village de la sécurité" dédié aux cycles, gratuit et ouvert à tous, accueillera le public.



Les écoliers ont de nouveaux représentants

Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants (CME) a été mis en place le 9 mai.

Après des campagnes rondement menées auprès de leurs camarades, un premier scrutin a été organisé dans les écoles pulnéennes en avril. 11 candidats ont ainsi été désignés pour porter la voix des enfants auprès de l'instance municipale.

Après le désistement de l'un d'eux et en l'absence de deux autres, les jeunes élus se sont réunis en salle du conseil le 9 mai dernier. Accompagnés de Bruno Jeandel, 1^{er} adjoint, Laetitia Schiel, conseillère municipale déléguée à la Mission ados, et Corinne Mathis, conseillère municipale déléguée au CME, ils ont été invités à élire leur maire et leurs deux premiers adjoints.



Les urnes ayant parlé, le CME est désormais composé de la façon suivante :

Maire : Hypolyte Fischer-Faivre

Adjointes : Massilya Goumeziane et Mila Serres

Conseillères et conseillers : Basile Adam, Manon Ancel, Rayhana Azoughli, Quentin Falgat, Sabrina Hamdini, Victorine Manzano-Perez et Reida Rguiti.

Vol de drone : que dit la loi ?

Même dans le cadre des loisirs, l'usage d'un drone est réglementé.

Depuis l'harmonisation de la réglementation survenue en 2021, à l'échelle européenne, il n'est plus possible de donner une information d'ordre générale sur ce qui est autorisé ou non. Une multitude de spécificités entre effectivement désormais en jeu pour définir les usages.



Pour obtenir des informations précises¹, rendez-vous sur <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/drone-regles-pilotage-respecter>

1 - Celles-ci varient selon le poids du drone, son année de commercialisation, l'usage prévu, etc.

Freiner le moustique tigre

Des gestes simples permettent de limiter son invasion !



La Meurthe-et-Moselle est placée en vigilance rouge : non seulement la présence du moustique tigre est avérée, mais les espoirs de s'en débarrasser sont désormais inexistantes.

La population est donc invitée à agir pour limiter la prolifération de ce nuisible, potentiellement vecteur de virus dangereux pour les humains, en supprimant tout ce qui pourrait faire office de lieu de ponte car contenant des eaux stagnantes. Il est ainsi conseillé de

- vider, ranger, supprimer ce qui est exposé à la pluie tel que coupelles de pots de fleurs, arrosoirs, jouets, pneus usagers...
- vérifier le bon écoulement des eaux dans les gouttières, regards, rigoles, siphons d'évacuation...
- couvrir avec un voile ou une moustiquaire les réservoirs d'eau, récupérateurs d'eau, bidons...

+ d'infos : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/moustique-tigre-et-maladies-vectorielles>

La Poste en été

Fermeture estivale !

Du 17 juillet au 5 août, le bureau de Poste de Pulnoy sera fermé.

Les usagers sont invités à se rendre :

- à Tomblaine : 9h-12h / 14h-17h (14h-18h jeudi et vendredi, fermé samedi après-midi),
- à Seichamps : 9h-12h / 14h-17h (fermé samedi après-midi)

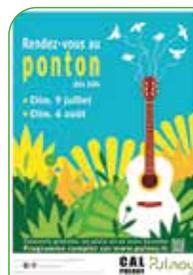
RDV au ponton !

Deux dimanches d'été

La Ville et le CAL vous donnent rendez-vous sur le grand ponton du plan d'eau les 9 juillet et 6 août.

Au programme cette année :

- Def et Rita (folk française)
- Ether (folk)
- GrandLarge (rock celtique)
- Soul Mirror (funk, soul, rhythm and blues)



+ d'infos sur www.pulnoy.fr

Juin

Lundi 26 - de 16h à 19h30

Collecte de sang de l'EFS, organisée par l'Amicale pour le don de sang bénévole de Pulnoy

Don possible dès 18 ans - Centre socioculturel

Lundi 26 - 18h30

Conseil municipal

Ouvert à tous - Hôtel de ville

Lundi 26 / Mardi 27

Balayage des rues

Laissez libres trottoirs et chaussée

Juillet

Dimanche 9 - dès 16h

Rendez-vous au ponton, concert organisé par la Ville de Pulnoy et le Comité Animations et Loisirs

Gratuit - Grand ponton du plan d'eau du Val de la Masserine



Du 10 juillet au 11 août

Accueil de loisirs, organisé par l'Association Familles Rurales de Pulnoy

Espace des 4 Vents - Sur inscription préalable auprès de l'association

Août

Du 2 au 19, du mercredi au samedi

Août'anim, animation du bourg organisée par la Ville de Pulnoy et les associations pulnénnes bénévoles

Mail piéton du bourg



Dimanche 6 - dès 16h

Rendez-vous au ponton, concert organisé par la Ville de Pulnoy et le Comité Animations et Loisirs

Gratuit - Grand ponton du plan d'eau du Val de la Masserine

Lundi 7 / Mardi 8

Balayage des rues

Laissez libres trottoirs et chaussée

Septembre

Samedi 2 - de 10h à 12h (à confirmer)

Permanence gratuite avocat

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 2 - de 9h30 à 13h

Rentrée des Assos, organisée par la Ville de Pulnoy

Entrée libre - Centre socioculturel

Plus d'infos

www.pulnoy.fr et



VilleDePulnoy